

**Société Civile Professionnelle  
Nathalie LARCHER  
Huissier de Justice**

8, Avenue de la République  
Boîte Postale N° 187  
51306 VITRY LE FRANCOIS



Tél : 03.26.74.14.97  
Fax : 03.26.74.85.40  
CDC 40031 00001 0000171254V 06  
Mail : souplet.et.larcher@wanadoo.fr

Dossier N° 5190048 - nl

# PROCES VERBAL DE CONSTAT



**HUISSIER DE JUSTICE**

**1ERE EXPEDITION**

## PROCES VERBAL DE CONSTAT

**LE TREIZE MARS  
DEUX MILLE DIX NEUF**

**A LA REQUETE DE :**

Madame CHASSARD Jocelyne, née 09 juillet 1962 à MARSEILLE (13), de nationalité française, enseignante, demeurant à SUIPPES (Marne) 1 rue des trois Maillets.

**Laquelle, préalablement aux opérations qui vont suivre, m'expose :**

Que dans le cadre d'un conflit l'opposant au RECTORAT de REIMS, la requérante a demandé à cette administration d'avoir à lui communiquer la copie des pièces constituant son dossier administratif, notamment les pièces numérotées V 701 à V1866.

Qu'il a été fait droit à sa demande, et qu'elle a été destinataire d'un colis déposé à son domicile par les services de LA POSTE en date du 02/03/2019.

Que la requérante n'a pas procédé à l'ouverture du colis

Qu'en conséquence,

Elle requérait la SCP Nathalie LARCHER, huissier de justice à VITRY LE FRANCOIS (Marne) de bien vouloir :

- Procéder à l'ouverture du colis
- Vérifier la numérotation continue des 1166 pièces
- mentionner les pièces non numérotées ou manquantes.
- mentionner les pièces imprimées recto-verso
- indiquer les pièces portant sur le côté la mention « TA de CHALONS EN CHAMPAGNE »
- indiquer la nature des pièces numérotées

et du tout dresser procès-verbal utile à la préservation de ses droits

**déférant à cette réquisition,**

Je soussignée, Maître Nathalie LARCHER, huissier de justice à VITRY LE FRANCOIS (Marne) y domiciliée 08 avenue de la République,

**Certifie avoir procédé aux constatations suivantes :**

## CONSTATATIONS

Ma requérante me présente un colis, dont il m'est demandé de procéder à l'ouverture.

Je constate que le colis est hermétiquement fermé à l'aide de rubans adhésif apposés sur les plis du carton.

Je constate la présence d'une étiquette « COLISSIMO » apposée sur le colis.

Je lis le nom de l'expéditeur : « RECTORAT DE REIMS, 1 rue Navier 51082 REIMS CEDEX »

Je lis le nom du destinataire : « Madame CHASSARD Jocelyne, 1 rue des trois maillets 51600 SUIPPES »

Je lis également :

- « distribué le 02/03/2019 »
- Poids 5.95 kg
- « expédié le 28/02/2019 »

Je procède à l'ouverture du colis.

A l'intérieur du colis, je constate :

- la présence d'un ensemble de documents réunis en deux lots, les pièces de chaque lot reliées par élastiques.
- la présence d'un courrier en date à REIMS du 28/02/2019 émanant de la direction des ressources humaines du RECTORAT de REIMS, avec indication de l'objet du courrier : « votre demande de communication de pièces »
- la présence d'une facture établie au nom de la requérante portant la référence DRH 20190228-01

Ensuite, je procède à l'examen des pièces, et je constate :

Pièces V 701 à V 706 : pas d'observation

Pièces V 707 à V 781 : je constate la mention en marge « T.A Châlons »

**Remarque : A partir de la pièce V 762 jusqu'à la pièce V 781, chaque pièce portant une numérotation est suivie d'une ou deux pages à la suite non numérotée**

Pièce V 783	: <b>manquante</b>
A partir de la pièce V 784 à V 977	: pas d'observation
Pièce V 978	: <b>attribué deux fois, pour deux documents distincts</b>
Pièces V 979 à V 988	: pas d'observation
Pièce V 989	: <b>la page est imprimée recto et verso</b>
Pièce V 990 à V 1005	: pas d'observation
Pièces V 1006 à V 1008	: <b>manquantes</b>
Pièces V 1009 à V 1019	: pas d'observation
Pièces V 1020 à V 1024	: <b>les pages sont imprimées recto-verso</b>
Pièces V 1025 à V 1054	: pas d'observation
Pièces V 1055 à V 1057	: <b>je constate la mention en marge « T.A Châlons »</b>
Pièce V 1058	: pas d'observation
Pièces V 1059 à V 1068	: <b>les pages sont imprimées recto-verso</b>
Pièces V 1069 à V 1214	: pas d'observation
Pièces V 1215 à V 1264	: <b>je constate la mention en marge « T.A Châlons »</b>
Pièces V 1265 à V 1345	: pas d'observation
Pièces V 1346 et V 1347	: <b>je constate la mention en marge « T.A Châlons »</b>
Pièces V 1348 à V 1361	: pas d'observation
Pièce V 1362	: <b>la page est imprimée recto et verso</b>
Pièces V 1363 et V 1364	: pas d'observation
Pièces V 1365 et V 1366	: <b>les pages sont imprimées recto-verso</b>
Pièces V 1367 à V 1382	: pas d'observation

Pièces V 1383 à V 1406 : **manquantes**  
 Pièces V 1407 à V 1618 : pas d'observation  
 Pièces V 1619 à V 1622 : **les pages sont imprimées recto-verso**  
 Pièces V 1623 à V 1697 : pas d'observation  
 Pièces V 1698 à V 1701 : **les pages sont imprimées recto-verso**  
 Pièces V 1702 à V 1778 : pas d'observation  
 Pièces V 1779 et V 1780 : **les pages sont imprimées recto-verso**  
 Pièces V 1781 à V 1866 : pas d'observation

**Et de tout ce que dessus, je dresse le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.**

**COUT DE L'ACTE**

Monnaies art. 444 & 5 :	400,00
Encouragements :	
Service compensation transport art. 444-45 :	7,67
Quotité d'engagement des poursuites art. 444-15 :	
Divers :	
S/total H.T. :	407,67
T.V.A. 20 % :	81,53
Affranchissement art. 20 :	
Taxe fiscale art. 20 :	
Débours art. 20 :	
<b>Total T.T.C. :</b>	<b>489,20</b>



**Maître N. LARCHER**